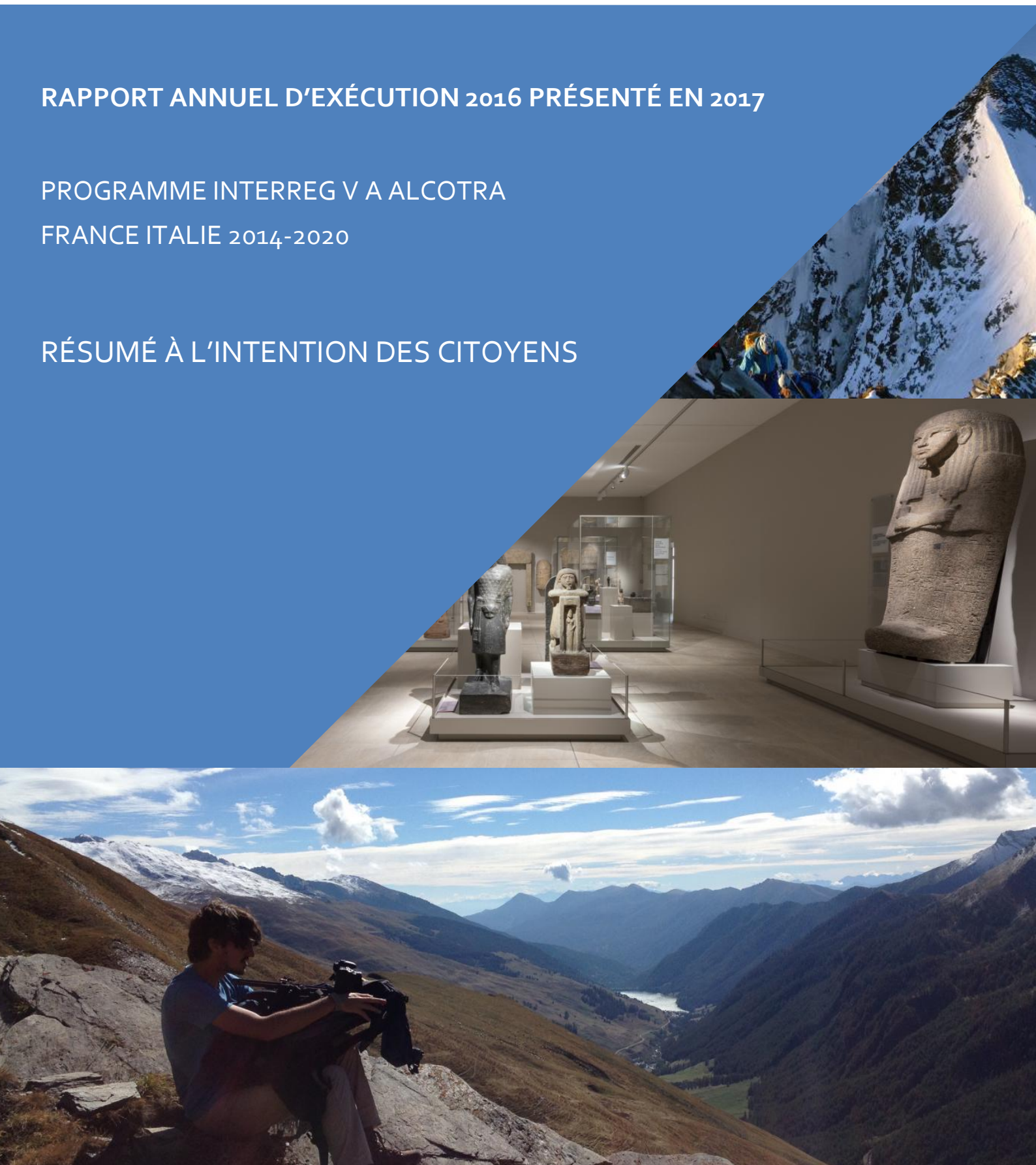


RAPPORT ANNUEL D'EXÉCUTION 2016 PRÉSENTÉ EN 2017

PROGRAMME INTERREG V A ALCOTRA

FRANCE ITALIE 2014-2020

RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS

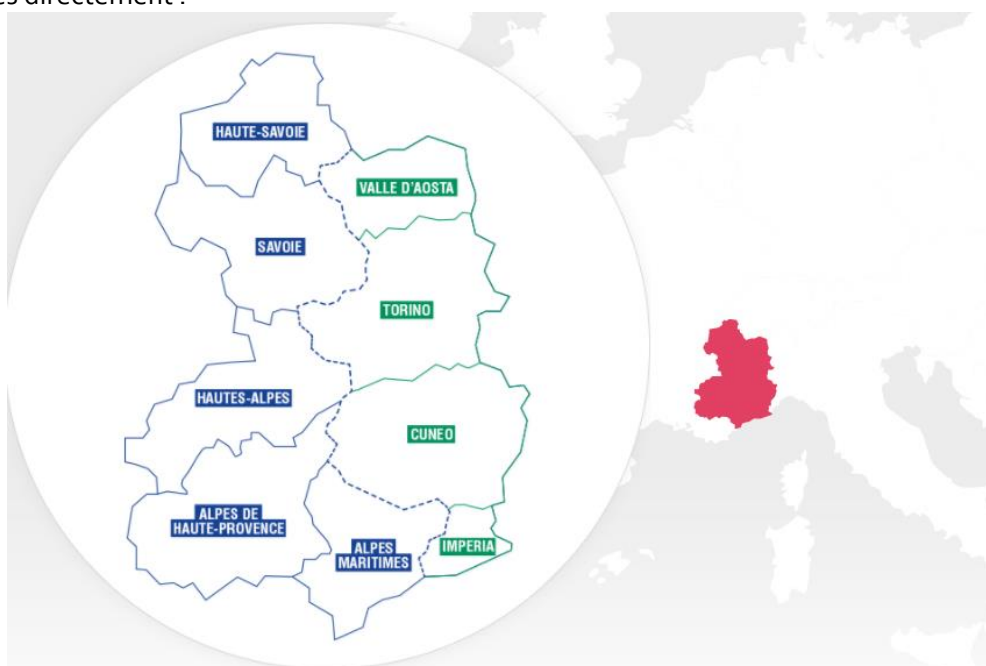


Conformément à l'article 50 du règlement (UE) n° 1303/2013 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne l'élaboration du rapport de mise en œuvre pour l'objectif « Investissement pour la croissance et l'emploi », un résumé du contenu des rapports annuels et du rapport final de mise en œuvre à l'intention des citoyens doit être mis à la disposition du public et annexé aux rapports.

1- Rappel du contenu du programme

ALCOTRA, Alpes Latines COopération TRAnsfrontalière, est un des programmes de coopération transfrontalière européenne. Il couvre le territoire alpin entre la France et l'Italie: Provence Alpes Côte d'Azur, Auvergne Rhône-Alpes, Piémont, Ligurie, Vallée d'Aoste.

Plus spécifiquement, ce sont les départements et les provinces illustrés par la carte ci-dessous qui sont concernés directement :



2014-2020 représente la cinquième période de programmation ALCOTRA avec une dotation financière renforcée : de 198,80 M€ de Fonds européen de développement régional (FEDER) (149,70 M€ pour la période 2007-2013).

Depuis 1990, le programme a cofinancé près de 600 projets pour environ 550 millions d'euros de subventions européennes.

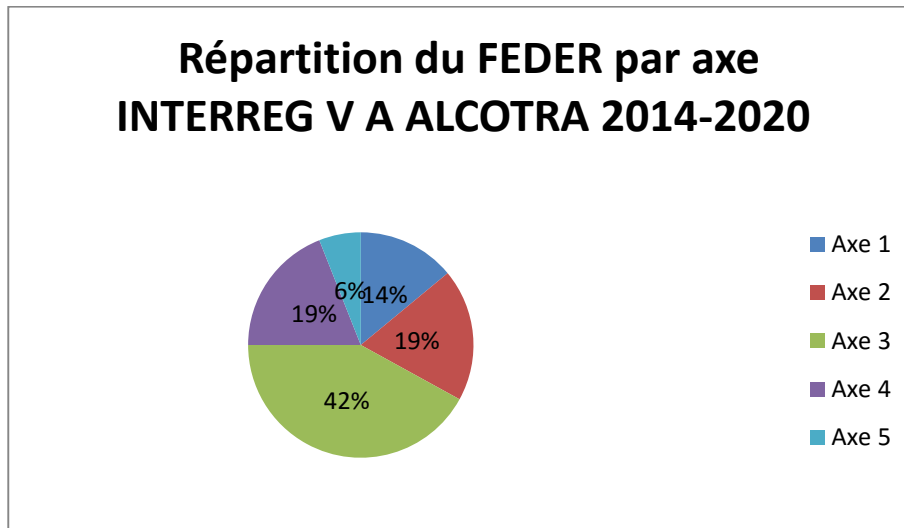
L'objectif général du programme est d'améliorer la qualité de vie des populations et le développement durable des territoires et des systèmes économiques et sociaux transfrontaliers grâce à une coopération touchant l'économie, l'environnement et les services aux citoyens.

Le programme est structuré en cinq axes prioritaires dotés des enveloppes financières :

- Axe I « Innovation appliquée » : 28.041.556€ de FEDER (14% du programme)
- Axe II « Environnement mieux maîtrisé » : 37.388.742€ de FEDER (19% du programme)
- Axe III « Attractivité du territoire » : 84.124.668€ de FEDER (42% du programme)
- Axe IV « Inclusion sociale et citoyenneté européenne » : 37.388.742€ de FEDER (19% du programme)

L'axe V « Assistance Technique » (Axe V) doté de 11.932.577€ de FEDER (6% du programme) permet de contribuer au financement des actions afférentes à la préparation, la gestion, le suivi, l'évaluation et l'information du programme

La maquette financière du programme INTERREG V A ALCOTRA se répartit de la manière suivante :



2 - Les temps forts de l'année 2016

L'année 2016 a été, notamment, marquée par :

- **Trois appels à projets** répondant à des objectifs différents. Les projets programmés en 2015 ont mis en œuvre la plupart de leurs activités. Le deuxième appel à projets, clôturé le 15 février 2016, a porté sur des projets simples d'une durée de 36 mois et sur l'ensemble des objectifs du programme (hors assistance technique). Le troisième appel à manifestation a été ouvert le 15 décembre 2016 et a porté sur les plans intégrés thématiques (PITEM) et territoriaux (PITER)
- **Un fort taux de programmation** : 18 mois après l'approbation du programme, le taux de programmation s'élève à 32%, soit 49 projets sélectionnés à hauteur de 63,4 M€ de FEDER et 74,6 M€ de coût total.
- **Un travail d'accompagnement des porteurs de projet** via le site internet et des rencontres avec les porteurs de projets ont permis de consolider et d'améliorer les projets avant et après le dépôt des dossiers. Les bénéficiaires ont notamment pu être sensibilisés à la culture évaluative et aux obligations de communication.
- **Une communication renforcée** : un nouveau site internet a été lancé en mai 2016 et l'événement annuel a réuni plus de 400 personnes à Chamonix le 6 octobre

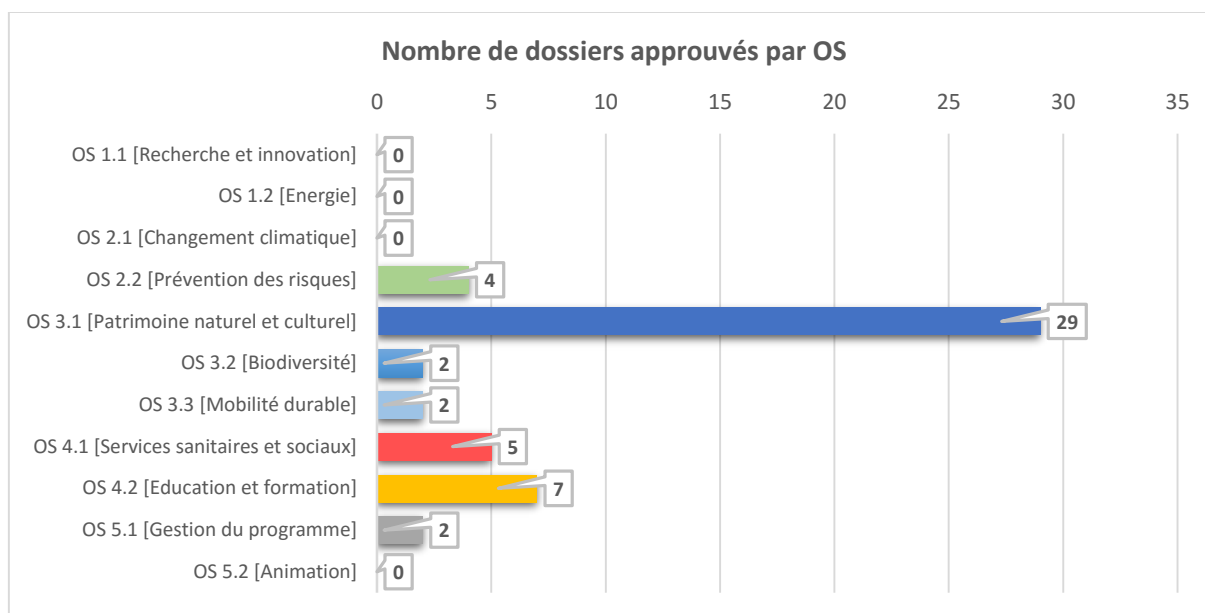
○ **Une forte mobilisation des instances de gouvernance du programme**

En 2016, le programme a fortement sollicité le travail des différentes instances du programme : cellule d'appui à l'autorité de gestion, comité technique et d'instruction et comité de suivi afin de permettre, notamment, la sélection des projets du 2^{ème} appel et la définition de l'appel à manifestation PITEM et PITER

○ **Une procédure de désignation** de la Région Auvergne Rhône-Alpes, nouvelle autorité de gestion, par la CICC (Commission interministérielle de coordination des contrôles) autorité d'audit, prête à aboutir.

3- Avancement du programme

En 2016, 51 projets ont été programmés à hauteur de 63,4 M€ de FEDER sur tout le territoire, soit un taux de programmation qui s'élève à 32%. Ces projets se répartissent sur 11 Objectifs Spécifiques (OS) selon les modalités illustrées par le tableau suivant :



Les 18 projets sélectionnés au titre du 1^{er} appel à projet ont démarré en 2016 et ont porté sur trois objectifs spécifiques :

- axe II Environnement mieux maîtrisé - objectif spécifique 2.2 « Augmenter la résilience des territoires ALCOTRA les plus exposés aux risques »
- axe III Attractivité du territoire - objectif spécifique 3.1. « Accroître le tourisme durable sur le territoire ALCOTRA » ;
- axe IV Inclusion sociale et citoyenneté européenne - objectif spécifique 4.1. « Favoriser les services socio-sanitaires pour lutter contre le dépeuplement en zone de montagne et rurale ».

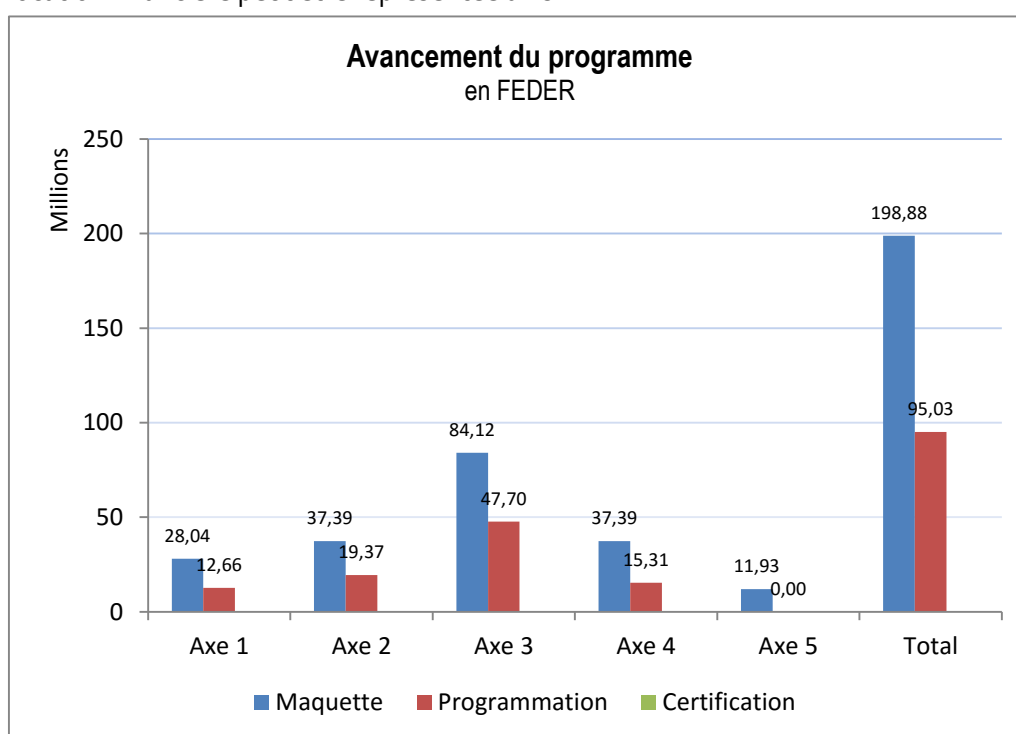
Le deuxième appel à projets, clôturé le 15 février 2016, a porté sur des projets simples d'une durée de 36 mois et sur l'ensemble des objectifs du programme (hors assistance technique).

109 projets ont été déposés entre le 19 octobre 2015 et le 15 février 2016 au titre du deuxième appel à projets pour un montant de FEDER sollicité de 162,1 M€ alors que le montant indiqué l'appel à projets publié s'élevait à 58,5 M€.

Au vu du nombre total de projets présentés sur cet appel, l'instruction des projets a été organisée par axe. Les projets des axes 1 et 2 ont été instruits à partir du mois de septembre 2016 pour être présentés au Comité de suivi du 1^{er} mars 2017.

Le Comité de suivi, réuni le 5 octobre 2016, a sélectionné 31 projets au titre des axes 3 *Attractivité du territoire* et 4 *Inclusion sociale et citoyenneté européenne*, à quoi s'ajoutent 2 projets de l'axe assistance technique.

Cette allocation financière peut être représentée ainsi :

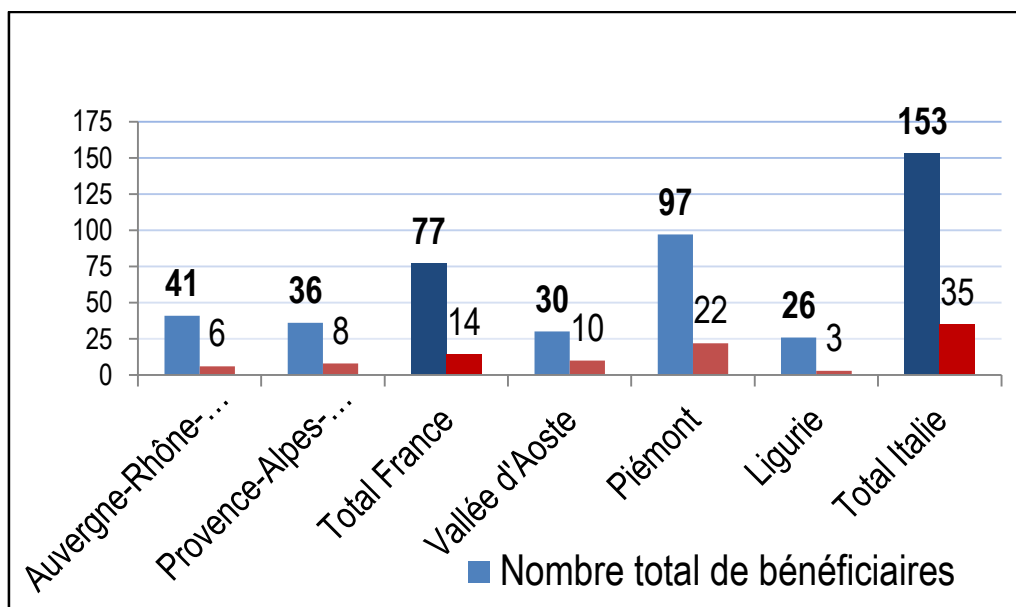


4- Chefs de file et partenaires des projets

Les bénéficiaires du programme sont les administrations publiques, les PME, les organismes de formation, les universités et centres de recherche, les associations, les parcs naturels, les chambres consulaires, les pôles d'innovation et les filières d'entreprises.

2016 est l'année de la diversification des partenariats avec une ouverture vers les acteurs privés, élément important dans les objectifs du programme de coopération.

D'ailleurs, suite au 2^{ème} appel à projet clôturé le 15 février 2016, les chefs de file et les partenaires des projets se sont répartis entre les 5 régions de la façon suivante :



Axe 1 : Innovation appliquée

26 projets ont été présentés lors du deuxième appel à projets dont : 21 sur l'OS 1.1 « Recherche et innovation » pour un montant total de 28,59 M€ et 5 projets sur l'OS 1.2 « Energie » pour un montant total de 10,1 M€. Aucun dossier de l'axe 1 n'a été programmé au 31/12/2016.

Axe 2 : Environnement mieux maîtrisé

Sur cet axe, le Comité de suivi du programme qui s'est réuni à Aoste, en Italie, le 24 novembre 2015 a donné un avis favorable à 4 projets dans le cadre du premier appel à projets.

D'autre part, 16 projets ont été présentés lors du deuxième appel à projets dont : 8 sur l'OS 2.1 « changement climatique » pour un montant total de 11,5 M€; 8 sur l'OS 2.2 « prévention des risques » pour un montant total de 14,7M€. Les projets présentés sur l'axe 2 ont été instruits à partir du mois de septembre 2016 pour être présentés au Comité de suivi du 1er mars 2017.

➔ Zoom sur un projet financé sur cet axe :

PRÉVRISK HAUTEMONTAGNE

Ce projet met en place des actions exemplaires de prévention et de formation à la gestion des risques de la haute montagne. Il vise prioritairement à sensibiliser les pratiquants – touristes et populations locales – aux spécificités de la haute montagne, en améliorant leurs connaissances des dangers afin qu'ils réduisent par eux-mêmes les risques auxquels ils s'exposent. Il s'agit d'un excellent exemple de résilience des communautés transfrontalières face aux risques naturels de la haute montagne.

Cela se concrétise par :

- la mise en place, intégration et alimentation des outils pour renforcer la culture du risque en s'appuyant sur les nouvelles technologies (social network) ;
- une plus grande sensibilisation auprès des habitants et des touristes (randonneurs et alpinistes) sur les risques de la haute montagne ;
- la poursuite d'actions en faveur de l'interopérabilité des données et la mise à disposition aux différents acteurs du territoire.

Subvention FEDER : 1 077 308,43 €

Budget total : 1 267 421,43 €

Axe 3 : Attractivité du territoire

L'axe prioritaire numéro 3 est celui qui a sélectionné le plus de projets (12) dans le cadre du premier appel à projets clos le 16 septembre 2015.

Cet axe concentre donc le 45% du montant total FEDER du programme (hors assistance technique) soit 84.124.668,00 euros. Sur le deuxième appel à projets clos le 15 février 2016, ont été présentés 50 projets : 39 sur l'OS 3.1 « patrimoine naturel et culturel », 4 sur l'OS 3.2 « biodiversité » et 7 sur l'O.S 3.3 « mobilité durable ». Le montant FEDER sollicité pour l'ensemble des projets déposés (87.958.392,68) est nettement supérieur à celui inscrit dans le 2^{ème} appel, ce qui a porté le Comité de suivi à réduire la subvention FEDER de 15% des projets acceptés et à augmenter la dotation de l'appel de 10,9 M€. Ces décisions ont abouti à la sélection de 21 projets sur l'axe III soit 17 sur l'OS 3.1.1 « patrimoine naturel et culturel », 2 sur l'OS 3.2.1 « biodiversité », 2 sur l'O.S 3.3.1 « mobilité durable ».

➔ Zoom sur un projet financé sur cet axe :

IALP et NAT-SENS

L'axe 3 attire de nouveaux porteurs et bénéficiaires parmi lesquels on peut citer le projet **IALP** porté par le Musée National de la Montagne de Turin ou encore le projet **NAT-SENS** proposé par le Conservatoire des aires naturelles protégées des Parchi Reali. Dans les deux cas, l'innovation transfrontalière est privilégiée. IALP se propose en effet de mettre en œuvre une plateforme de gestion numérique des collections afin de favoriser les échanges entre musées de la montagne et entend construire un réseau stable avec le musée de Chamonix partenaire du projet, mais aussi avec 4 autres musées ayant pour objet l'alpinisme. De même, Nat-Sens innove en choisissant une nouvelle approche de valorisation du patrimoine et promeut des parcours de découvertes sensorielles guidés dans trois milieux différents : l'eau, la forêt et le sentier.

Axe 4 : Inclusion sociale et citoyenneté européenne

Le Comité de suivi d'Aoste en 2015 avait programmé deux projets sur cet axe dans le cadre du premier appel à projets.

Sur le 2^{ème} appel à projets clos le 15 février 2016, ont été présentés 17 projets sur l'axe IV dont : 6 sur l'OS 4.1 « Services sanitaires et sociaux » et 11 sur l'OS 4.2 « Education et formation ». Le Comité de suivi de Chamonix a sélectionné 10 projets sur cet axe soit 3 projets sur l'OS 4.1 « Services sanitaires et sociaux » et 7 projets sur l'O.S 4.2 « Education et formation » pour un total de 11.309.521,28 euros. En outre, le Comité de Suivi de Chamonix a décidé que 2 projets de l'axe IV pourraient être retravaillés afin d'être réexaminés par les services instructeurs et représentés au Comité de Suivi du 1^{er} mars 2017.

➔ Zoom sur un projet financé sur cet axe :

CO.SA.T (COOPÉRATION SANITAIRE TRANSFRONTALIÈRE)

Ce projet a pour ambition d'améliorer le suivi sanitaire des personnes vivant en milieu rural et transfrontalier, confrontées au problème d'addiction à l'alcool, aux jeux de hasard et aux cannabinoïdes. Co.Sa.T s'adresse à la fois aux usagers souffrant de dépendances (bénéficiaires finaux) et aux opérateurs et administrateurs des services sanitaires chargés de leur suivi (destinataires intermédiaires). Grâce à une organisation transfrontalière des services médico-sociaux publics plus efficaces et plus adéquats aux besoins, les patients bénéficieront d'une amélioration de leur suivi médical et de meilleurs soins.

Subvention FEDER : 261 337,17 €

Budget Total : 307 455,00 €

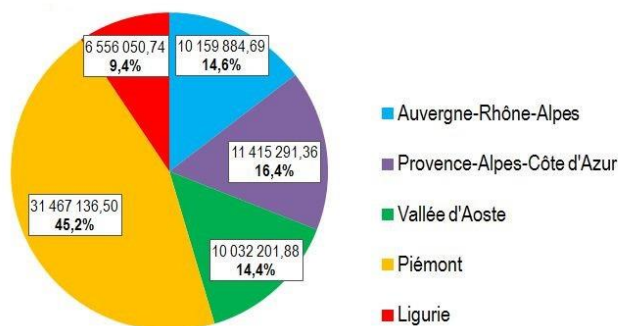
RESUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS

Interreg V-A France-Italie (ALCOTRA)

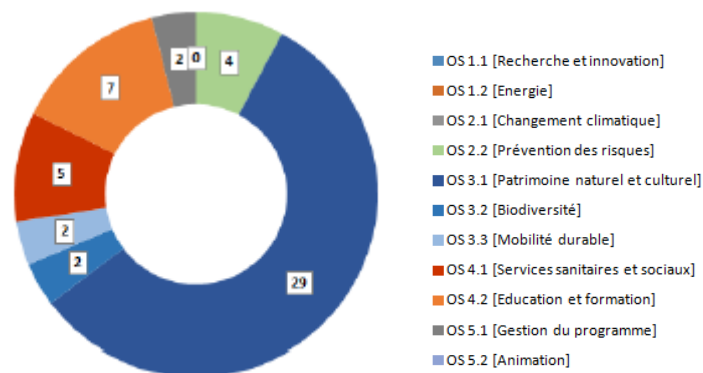
2016, année caractérisée par une forte programmation de projets et la poursuite des appels à projets

- ✓ Un taux de programmation de **32% du FEDER** (Fonds de Développement Régional) a été programmé au bénéfice de **49 projets** sur tout le territoire

Répartition du FEDER approuvé par Région
€ et %



Nombre de dossiers approuvés par OS



- ✓ Un travail d'**accompagnement** des porteurs de projet avant et après le dépôt des dossiers à l'occasion du lancement des deuxième et troisième appels
- ✓ Un **nouveau site internet** lancé en mai 2016 et une communication renforcée
- ✓ Une **procédure de désignation** de la Région Auvergne Rhône-Alpes comme nouvelle autorité de gestion prête à aboutir
- ✓ La **définition des indicateurs** de résultats manquants

✓ **Trois appels à projets** ont été actifs en 2016 répondant à des objectifs différents:

| | Dates de lancement et clôture | Objectifs Stratégiques (O.S.) concernés | Projets déposés | Projets programmés | Crédits FEDER |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|
| Premier appel à projets: projets simples limité à 3 OS | 15/07/2015 16/09/2015 | <ol style="list-style-type: none"> 1. Lutte contre le changement climatique 2. Inclusion sociale 3. Environnement et utilisation efficace des ressources | 24 | 18 | 16 782 812,74 € |
| Second appel à projets: projets simples sur tous les axes du programme | 19/10/2015 15/02/2016 | <ol style="list-style-type: none"> 1. Economie à basse émission de carbone 2. Lutte contre le changement climatique 3. Inclusion sociale 4. Education et formation professionnelle 5. Recherche et Innovation 6. Environnement et utilisation efficace des ressources | 109 | 31 sur l'Axe III <i>Attractivité du territoire</i> et de l'Axe IV, <i>Inclusion sociale et citoyenneté européenne</i> . | 46 996 739 € |
| Appel a manifestation : candidatures pour les plans intégrés thématiques (PITEM) et des plans intégrés territoriaux (PITER) | 16/12/2016 16/03/2017 | <ol style="list-style-type: none"> 1. Innovation 2. Risques 3. Tourisme outdoor Culture 4. Biodiversité 5. Services socio-sanitaires 6. Formation éducation | Candidatures clôturés en 2017 | | 80 000 000 € |

Le 2016 ALCOTRA en images

